

Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

Déclaration du groupe de l'artisanat

Actualité politique en France ou aux États Unis, pétitions en ligne, attentats, fausses informations, les réseaux sociaux numériques font partie du quotidien de millions de nos concitoyens pour le meilleur comme pour le pire. L'engagement, sous des formes diverses et évolutives, est toujours bien vivace. Lier ces deux thèmes n'était pas la moindre des gageures de l'avis.

S'engager, quelle qu'en soit la forme, sur les valeurs citoyennes de la République, c'est utiliser son pouvoir d'agir, c'est décider de passer de l'individuel au collectif, c'est participer, c'est vouloir être utile. Les réseaux sociaux numériques sont aujourd'hui des lieux et des moyens d'engagement qui ne peuvent être ignorés ou méprisés. Le rapport met en lumière de manière accessible leur fonctionnement complexe comme leur modèle économique basé sur l'utilisation des données des usagers et de leurs « traces ». Vecteurs d'informations, de mobilisations, d'ouverture, ils peuvent, en même temps, être porteurs de risques pour la démocratie comme pour l'environnement.

L'avis se situe dans la continuité d'avis précédemment adoptés, mettant ainsi en valeur le travail constant du Conseil sur les problématiques du numérique. La résorption de la fracture numérique, sociale comme territoriale, la relance des espaces publics numériques, la médiation dans les services publics de proximité demeurent d'actualité sous peine d'exclusion d'une partie de la population. La formation, l'éducation à l'image, à son décryptage et à un regard critique nous apparaissent indispensables pour pouvoir être pleinement citoyen.ne. Au moment où le Conseil constitutionnel censure le projet de « taxe Google », l'avis réaffirme la nécessité d'une politique fiscale concernant les grands groupes du numérique.

Favoriser l'engagement citoyen implique sa reconnaissance et sa valorisation de façon visible par les pouvoirs publics ainsi que la protection de celles et ceux qui s'engagent via les réseaux sociaux numériques. Cette dernière nécessite une politique volontariste imposant des règles contraignantes aux grandes plates-formes particulièrement quant à l'utilisation des données, la transparence des algorithmes, la régulation des propos haineux.

Développer et reconnaître la participation citoyenne, partager les savoirs, faire de chacun et de chacune des personnes engagées dans la société sont des objectifs partagés par la CGT.

Notre groupe tient à saluer le travail des deux rapporteur.es, celui de leur chargée de mission ainsi que leur qualité d'écoute. Le choix d'une plate-forme participative et d'un groupe témoin de jeunes reflète l'intérêt d'associer une diversité d'acteurs et d'actrices aux travaux et à la réflexion du CESE.

Le groupe CGT a voté l'avis.